

Les transports en commun, vecteurs de développement durable, facilitent le retour à l'emploi, rompent l'isolement ; ils doivent aussi s'adapter à la population et aux mutations socio-économiques.

Notre réseau de transport en commun : un atout s'il évolue et s'adapte encore mieux à nos besoins, à nos populations.

Avec le nombre très important de voyageurs empruntant quotidiennement le train pour Paris, le développement des TER et des Transiliens irrigue les territoires répondant aux besoins des déplacements

domicile/travail. Nous souhaitons l'amélioration durable des réseaux existants pour une meilleure qualité de service, de régularité, de confort, de sécurité.

Le contexte économique local pousse nos concitoyens à travailler et se former dans d'autres zones dont l'Orléanais. Le débat sur la ligne ferroviaire Montargis/Orléans doit donc être rouvert afin de rendre réalisables les projets d'emploi/formation.

Notre territoire est composé de 5 zones industrielles/commerciales contenant des milliers d'emplois et le réseau « bus » doit s'adapter aux contraintes horaires des salariés.

Une liaison Chalette/Bourg-Vésines fluidifierait les temps de transport et l'accessibilité à ces zones dynamiques.

La sécurité : la Municipalité de Chalette tente de mettre en garde l'agglomération montargoise quant à la dangerosité due à l'absence d'une gare routière près du lycée du Château-Blanc.

Développement de la mobilité pour tous !

Les transports en commun remplissent des missions de service public. La société privée (gérée par l'Agglomération montargoise) en charge de ce service ne doit pas privilégier l'augmentation du chiffre d'affaires au détriment de l'égalité d'accès aux citoyens.

Les publics fragilisés, les jeunes doivent pouvoir utiliser ces transports gratuitement, les personnes en situation de handicap doivent accéder aux bus. Quant aux zones de covoiturage, nous souhaitons les voir apparaître dans les différentes communes.

Les futures réfections des routes : nous devons avoir une vision plus large en incluant des pistes cyclables pour encourager les deux-roues, répondant au développement durable et à la pratique du sport